

8ème journée de rencontre des Dispositifs Collectifs de Grand Ouest

L'innovation dans les IES »
 29 mai 2019
 Synthèse des interventions

Comité organisateur :

Centre Charlotte Blouin, Angers

Institut Montéclair, Angers

Etablissement Kerveiza, Rennes

IES Gabriel Deshayes, Auray

IES Paul Cézanne, Fougères

IES Les Embruns, Saint Brieuc

Institut Les Hauts Thébaudières, Vertou

IES La Persagotière, Nantes

Préambule:

La loi du 11 février 2005 a modifié la philosophie et l'organisation des interventions dans la scolarisation et l'accompagnement des projets des jeunes en situation de handicap, tant au sein de l'Education Nationale que dans le secteur médico-social : classes spécialisées au sein des établissements scolaires et scolarisation partagée, ULIS, Unité d'Enseignement.

Quelles pratiques sont développées aujourd'hui dans les dispositifs collectifs d'éducation et de scolarisation de nos établissements médico-sociaux ?

Au-delà des éléments organisationnels, c'est bien la place du jeune dans son environnement (scolaire, familial, sportif, culturel...) et la nature de nos interventions qui sont à interroger.

Les populations accueillies au sein de nos établissements évoluent. Des besoins différents et des attentes différentes émergent.

Sur le terrain, c'est parfois dans un certain isolement que les professionnels ont à mettre en œuvre les projets co-construits avec les jeunes et leurs familles.



A l'initiative d'un groupe de travail issu de plusieurs établissements, une journée de rencontre est proposée depuis 2012 à tous les professionnels intervenant au sein de dispositifs collectifs dans les domaines suivant : éducatif, pédagogique et thérapeutique.

Cette journée se veut, pour la 8^{ème} année, un moment de rencontres pour :

- des temps d'échanges entre professionnels de métiers différents et de structures différentes
- des temps d'information sur les pratiques de terrain en dispositif collectif,
- des temps d'appropriation de pratiques par transfert de connaissances et de modalités de travail,
- > des temps de prise de distance sur ses pratiques par confrontation avec celles des autres.

Pour permettre à chacun d'en tirer le meilleur bénéfice, la journée articulera des moments d'information et des moments d'échanges, des communications d'expériences et des temps de réflexion collective



Octobre 2019

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la <u>Licence Creative Commons Attribution</u> - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International



Sommaire

Conférence animée par Isabelle BREIL
QR Ludo : comment améliorer l'accessibilité et l'attractivité des supports pour les jeune déficients visuels ? Présentation par Cécile BARICHARD
Ateliers d'échanges d'expériences :
Atelier 1 – L'accompagnement en anglais des jeunes en cours spécialisé ou d'inclusio Introduction par une présentation du Cued Speech et du test TERMO Freddy HALET – Centre Charlotte Blouin, ANGERS
Atelier 2 – Présentation d'un outil d'évaluation de la mémoire de travail verbale et visus spatiale destinée à des enfants sourds âgés de 6 à 8 ans Murielle MACKOWSKI, IE Les Embruns, SAINT BRIEUC
Atelier 3 – Mise en pratique du QR Ludo Murielle MACKOWSKI, IES Les Embruns, SAINT BRIEUC
Atelier 4 – Les dérives de la neuroéducation : les neuromythes Isabelle BREIL, Centre Charlotte Blouin, ANGERS
Atelier 5 – Accessibilité et adaptation du code de la route pour les jeunes présentant des problématiques associées Marc KERNEN, IES Institut Gabriel Deshaye, AURAY
Atelier 6 – Innovation dans la communication avec les familles. Introduction avec la présentation d'un blog en classe maternelle spécialisée Françoise PELLEGRINI, IES La Persagotière et Institut Les Hauts Thébaudières
Atelier 7 – L'externalisation des accompagnements : retour d'expériences de Kerveiza (crèche et des Hauts Thébaudières (Jardin d'enfants) pour l'accompagnement d'enfants présentant ur déficience auditive ou visuelle avec ou sans handicap associé Xavier DEBROISE, Etablissement Kerveiza, RENNES Françoise TANNÉ, Institut Les Hauts Thébaudières, VERTOU
- Francoise Laivint. Institut Les Hauts Inenaudières. VERTOU



Neurosciences et pédagogie : véritable révolution ou simple effet de mode ?

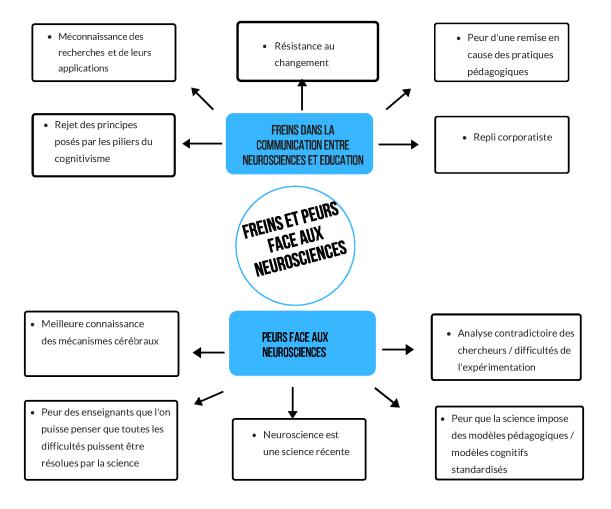
Isabelle BREIL – Responsable de service SSEFS –TSLO Centre Charlotte Blouin - ANGERS

Les neurosciences étudient le système nerveux tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement.

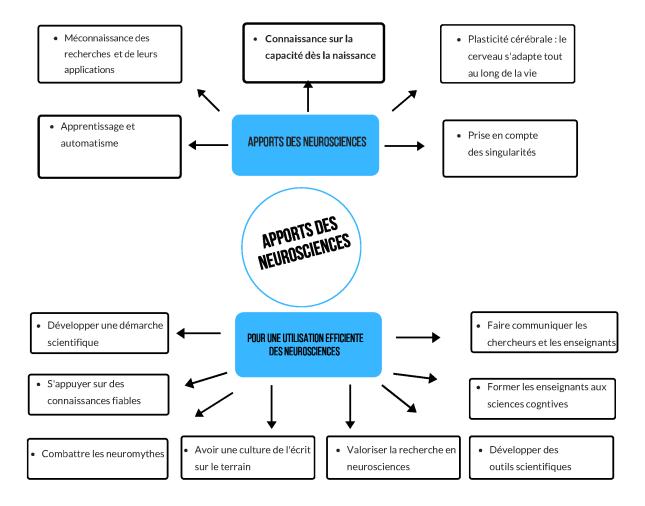
Le champ de la recherche en neurosciences est transdisciplinaire : biologie, chimie, mathématiques, bio-informatique ou encore enseignement et éducation. On parle alors de neuropédagogie ou neuro-éducation.

Le concept apparaît dans les années 70

Le développement de l'imagerie cérébrale a permis d'établir un lien entre le cerveau et les apprentissages scolaires.







Conclusion

Les neurosciences peuvent éclairer les professionnels sur la métacognition (apprendre à apprendre) et par conséquent peuvent aider à mieux prendre en charge tous les apprenants.



QR Ludo : Comment améliorer l'accessibilité et l'attractivité des supports pour les jeunes déficients visuels ?

Cécile BLANCHARD - Transcriptrice - Institut Montéclair - ANGERS

Atelier 3 - Mise en pratique du QR Ludo

Sylvaine MOREAU - Institut Montéclair - ANGERS



- Comment améliorer l'accessibilité des supports pédagogiques transcrits ?
- Comment rendre l'usager plus actif dans ses apprentissages ?

Solutions

- Plus d'accessibilité : intégration d'informations en audio
- Plus d'attractivité : utilisation de musiques, d'effets sonores
- Usager actif dans son apprentissage : navigation au travers des élèments
- Utilisation "semble ludique" : utilisation d'un smartphone pour exploiter des QR

Qu'est ce qu'un QR code ?

• Crée en 1994 par l'entreprise japonaise Denso-Wave, un QR code est une sorte de code barre en 2D. 🕅



Avantages du QR code

- Capacité 500 fois plus d'informations qu'un code barre
- Facilité de scan avec un smartphone
- Aucun surcoût : imprimé sur le document



Inconvénients du QR code

- Besoin d'une application pour la création de QR code
- Quantité d'information stockée reste limitée
- Doit se trouver sur un support plat



Des applications déjà existantes, MAIS : ?

- Non accessibles □
- Nécessité d'un connexion Internet □
- Ne peuvent pas lire les QR codes particuliers

L'application QR Ludo développée par des étudiants de l'Université d'Angers

- Une application pour le transcripteur, concepteur du document adapté : intégration de musiques et effets sonores
- Une application sur smartphone pour l'usager : application accessible, capable d'exploiter des QR codes avec navigation entre les élèments audio (pause, suivant, précédent) fonctionne avec ou sans connexion internet

Exemples d'utilisations

- Carte de géographie
- Livre d'enfants avec ambiance sonore
- Livret d'apprentissage du braille
- Jeux

Projections

• Evolutions techniques

2019-2020 : portage de l'application Android sur IOS en collaboration avec le Centich

• Evolutions fonctionnelles

Intégration de nouveaux types e QR codes types QCM



Atelier 1 – L'accompagnement en anglais des jeunes en cours spécialisé ou d'inclusion. Introduction par une présentation du Cued Speech et du test T.E.R.M.O

Freddy HALET - Centre Charlotte Blouin - ANGERS

Le Cued Speech est l'équivalent en anglais du LPC (Langage Parlé Complété) français.

Les Tests TERMO (Tests d'Evaluation de Réception du Message Oral) sont des tests d'évaluation en rapport avec la surdité.

Il permet au codeur (ou autre professionnel de la surdité) d'évaluer les compétences de l'élève sourd qu'il accompagne. Ce test est basé sur la répétition du message perçu par l'enfant, le jeune sourd.

Les tests TERMO comportent des épreuves de répétitions de phonèmes et syllabes, de mots, de phrases, ...

Le principe:

Évaluer la réception du message perçu.

Il n'évalue pas la compréhension du langage oral et ne peut pas remplacer les évaluations orthophoniques.

La situation de test est artificielle, les résultats doivent être pondérés en fonction de la situation réelle.

Il y a cinq modalités de passage :

Modalité A: Audition seule

Modalité B : Audition + Lecture labiale

Modalité C : Audition + Lecture Labiale + Langage parlé complété (LPC)

Modalité D : Lecture Labiale seule

Modalité E : Lecture Labiale + LPC

La réalisation de ces tests permet de voir quelle modalité est la meilleure, et ainsi de mettre en place des ateliers de décodage, l'utilisation d'un micro HF, ... en fonction des besoins de la personne testée.



Atelier 2 – Présentation d'un outil d'évaluation de la mémoire de travail verbale et visuo-spatiale destinée à des enfants sourds âgés de 6 à 8 ans

Murielle MACKOWSKI - IES Les Embruns - SAINT BRIEUC

Cette intervention s'appuie sur le travail de recherche de Stéphanie POUYAT HOUÉE « Capacités verbale et visuo spatiale en mémoire de travail d'enfants sourds avec un implant cochléaire comparés à des enfants entendants appariés sur l'âge réel » <u>pour consulter</u> présentation

Des études montrent que les élèves sourds sont moins performants que leurs pairs entendants (Rapport Gillot (1998) : « Le Droit des sourds : 115 propositions », Etude Marc Marschark (2007)

D'autre part, on note l'importance de la mémoire dans le développement cognitif.

Pour les enfants sourds l'implantation d'un implant cochléaire a-t-elle une incidence sur leur mémoire de travail ?

Cette intervention décrit l'outil d'évaluation, la méthode et la procédure de passation des tests auprès des enfants implantés.

L'implant cochléaire

Dispositif électro-acoustique inséré dans la cochlée ayant pour but de restituer une fonction auditive.

- Pour une surdité profonde (supérieure à 90 dB) voire sévère (70 à 90 dB).
- Permet aux enfants sourds très profonds de traiter l'information auditive comme des enfants avec une surdité moyenne à sévère et appareillés de prothèses traditionnelles (Geers et Moog, 1994).
- Nécessite un apprentissage de 18 à 24 mois pour acquérir une perception adéquate de la parole et associer un sens à chaque son (Dumont, 1997)

Cet outil permet de :

- Mesurer l'incidence du contenu informel à mémoriser
- Mesurer l'incidence du mode de transmission de l'information : uni-modal / multimodal
- Identifier des processus sous iacents aux tâches de mémoire de travail
 - Etudier des profils individuels

Les tâches d'empan de la mémoire de travail

Alors que les tâches d'empan de la mémoire à court terme se contentent d'un simple rappel d'informations, les épreuves d'empan de mémoire de travail ajoutent des transformations sur les informations puisque la mémoire de travail n'est pas un simple système de stockage temporaire, mais un système de traitement et de manipulation de l'information.



Apports de l'outil d'évaluation de la mémoire

- Permet d'affirmer que le fonctionnement de la mémoire des enfants sourds avec implant cochléaire diffère de celle des enfants entendant du même âge
- Permet de comparer les capacités en modalité verbale et / ou visuo-spatial
- Permet d'étudier des profils individuels

Limites de l'outil d'évaluation de la mémoire

- Items à rajouter
- Condition « son seul sans image » non présentée



Atelier 4 - Les dérives de la neuroéducation : les neuromythes

Isabelle BREIL - Centre Charlotte Blouin - ANGERS

Les neurosciences se démocratisent de plus en plus et avec elles leur cortège d'idées reçues.

Définition d'un neuromythe

Un neuromythe est une croyance infondée sur le fonctionnement du cerveau humain.

Leur création et leur propagation reposent sur des mécanismes individuels (manière dont nous sélectionnons, comprenons et mémorisons l'information) et / ou sociaux (manière dont nous utilisons les sources et les modes de transmissions)

Origine possible d'un neuromythe

- un malentendu,
- une mauvaise interprétation
- une déformation délibérée

L'enseignant est malgré lui un vecteur des neuromythes

Deux exemples de neuromythes

« Tout se joue avant 3 ans »

Les ouvrages de vulgarisation scientifique avancent que les 3 premières années du jeune enfant représentent la période de la formation du cerveau. Les « bons parents » se voient obligés de stimuler leurs enfants sur cette période.

Or il n'existe aujourd'hui pas de données scientifiques sur la stimulation du premier âge et l'amélioration de la capacité d'apprentissage.

Ce neuromythe implique que passée cette période certains apprentissages deviendraient difficilement réalisables voire impossibles.

Ce neuromythe ne tient pas compte de la capacité de plasticité du cerveau.

« On ne peut apprendre une langue étrangère qu'à partir du moment où sa langue maternelle est bien ancrée »

Cette idée est fausse, des études ont montré que les enfants qui maîtrisent deux langues comprennent mieux les structures langagières.

Il est vrai que les très jeunes enfants peuvent faire des confusions entre les langues mais ce phénomène disparait rapidement avec l'âge.

Des recherches supplémentaires sur le cerveau pourraient permettre d'identifier les périodes favorables à l'apprentissage des langues.



Développement d'un neuromythe

Facteurs favorisant la création et/ ou le développement des neuromythes

- Essor de l'imagerie médicale
- Connaissance insuffisante des enseignants sur le fonctionnement du cerveau
- Vulgarisation et multiplication des rapports « neuro... »
- Appétence naturelle à vouloir tout simplifier
- Publication et diffusion grand public d'études scientifiques trop rapidement

Dangerosité des neuromythes?

- Peuvent donner naissance à certaines dérives de pratiques
- Les neuromythes sont contre productifs
- Risque de diffusion des méthodes attrayantes mais totalement inefficaces

Quelques pistes pour combattre la diffusion de neuromythes

- Faire preuve d'esprit critique
- Etablir des liens entre le monde de la recherche en neuroscience et le monde de l'enseignement
- Améliorer la formation neuroscientifique des enseignants (création en 2013 des ESPE)
- Impliquer les scientifiques dans la médiatisation des connaissances
- Avoir une démarche scientifique :
- Ne pas aller trop vite dans l'interprétation
- Faire tester les découvertes scientifiques par le monde enseignant à titre expérimental
- Vérifier ses sources d'information.
 L'information fiable se trouve dans des articles scientifiques

Conclusion

Les neurosciences sont une science en construction.

Pour les enseignants, identifier les informations découlant véritablement de la recherche et vérifier leur utilité pour la pratique pédagogique est un défi.



Atelier 5 – Accessibilité et adaptation du code de la route pour les jeunes présentant des problématiques associées

Marc KERNEN - IES Institut Gabriel Deshaye - AURAY

Cet atelier n'a pas eu lieu, pour tous questionnements relatifs à cet exposé vous pouvez contacter l'Institut Gabriel Deshaye

Atelier 6 – Innovation dans la communication avec les familles. Introduction avec la présentation d'un blog en classe maternelle spécialisée

Françoise PELLEGRINI - IES La Persagotière et Institut Les Hauts Thébaudières

Cet atelier avait pour objectif de présenter un blog crée par Cécile OGER, enseignante CAPEJS. Ce blog facilite l'information en direction des familles.

Origine du blog : création à l'occasion d'un séjour puis il a été complété comme un cahier de vie de classe.

Caractéristiques du blog :

Coût: 40€ / an

Accès privé : uniquement accessible par

les parents de la classe

Mis à jour 2 fois par semaine

Commentaires inactivés car chronophage

Bénéfices du blog

Véritable lien entre l'école et la famille : parents plus investis dans la scolarisation de leur enfant

Améliorations possibles

Accessible sur tablette

Ergonomie du blog

Plus espace de stockage

Faire participer les enfants pour son alimentation



Atelier 7 – L'externalisation des accompagnements : retour d'expériences de Kerveiza (crèche) et des Hauts Thébaudières (Jardin d'enfants) pour l'accompagnement d'enfants présentant une déficience auditive ou visuelle avec ou sans handicap associé

Xavier DEBROIS - Etablissement Kerveiza - RENNES Françoise TANNÉ - Institut Les Hauts Thébaudières - VERTOU

Retour sur mise en place du jardin d'enfants puis partenariat avec la crèche Merlimpinpin

Un jardin d'enfants avait été mis en place au centre Kerveiza à la fin des années 90, avec un accueil le matin autour de la socialisation, la communication avec une prise en charge orthophonique et psychologique sur place.

Une volonté de faire évoluer le projet

Un partenariat est établi avec la crèche Merlimpinpin, crèche en création sur du multi-accueil.

Certaines difficultés apparues :

- Pour l'éducatrice spécialisée : positionnement difficile
- Pour les enfants : 1 seule pièce, 16 enfants

Bilan:

- Intervenir dans d'autres crèches sur Rennes comme pôle ressource
- Avoir un partenariat où les partenaires sont demandeurs

L'apport du spécialisé est souvent bien accueilli par le milieu ordinaire. Reconnaître la place de chacun, le travail de chacun. Apport des autres professionnels.

La question de l'externalisation reste souvent très fragile dans l'accueil de jeunes qui présentent des troubles importants.

La 2^{ème} expérience proposée dans cet atelier est :

Jardin d'enfants à l'Institut Les Hauts Thébaudières pour l'accompagnement d'enfants présentant une déficience visuelle avec ou sans handicap associé

Le Jardin d'Enfants accueille des enfants de 3 à 6 ans présentant une déficience visuelle avec des troubles associés ou des troubles du spectre autistique avec ou sans DV : l'accueil est modulé en fonction des besoins individuels de chaque enfant. Il est de 2 à 4.5 jours, ce qui permet de mettre en place, quand cela est possible et selon la demande des parents, des temps partagés avec le milieu scolaire ou des structures d'accueil collectif de la petite enfance, des temps partiels ou des temps plein d'accueil.



Une équipe pluridisciplinaire (Médecins Pédiatre et Pédopsychiatre, équipe éducative, Rééducateurs, Psychologue, Assistante Sociale et Chef de Service) assure un accompagnement adapté aux besoins de l'enfant.

Les objectifs du Jardin d'Enfants

- Accompagner l'enfant dans son processus de développement, son autonomisation et sa socialisation
- Offrir à l'enfant des possibilités d'expérimentation dans un cadre sécurisant
- Soutenir la parentalité

L'évolution du Jardin D'Enfants

Le projet de service du Jardin D'Enfants s'inscrit dans le cadre réglementaire et selon les recommandations de bonnes pratiques du 4^{ème} plan autisme (2018-2022)

Ce dernier met en avant :

- L'importance d'un accompagnement précoce, global et coordonné, et sur la nécessité de mettre en place des liens forts entre les établissements médico-sociaux et les professionnels des lieux de vie ordinaires.
- L'importance laissée à l'usager et à sa famille, notamment pour de jeunes enfants, dans la construction de son projet de vie.

La nouvelle organisation depuis septembre 2018 :

1 seul groupe : 1 groupe des « grands » 4 jours hebdo + des « petits » accueillis à temps partiel (temps partagé avec le domicile, la maternelle ou la classe Passerelle)

Avantages pour les professionnels :

- stabilité dans l'organisation des équipes de professionnels
- meilleurs partages et échanges entre les professionnels

Avantages pour le groupe d'enfants : 5 ou 6 enfants / jour

• + de panachages possibles entre les enfants pour les projets de soin, les ateliers, ... en fonction de leurs besoins et quel que soit leur âge.



Questionnements

- Comment l'offre de service est présentée aux familles lors de la demande d'admission : travailler le lien avec les partenaires « orienteurs »
- Lors de situation sociale complexe, travailler avec la structure qui oriente l'enfant.
- Comment co-construire le travail au domicile avec les familles :
 - ✓ Partir d'une 1ère observation au domicile à partir du questionnaire d'accueil sur les habitudes de vie.
 - ✓ Etre souple dans nos organisations pour pouvoir s'adapter aux attentes et à la disponibilité des familles
 - ✓ Faciliter l'intervention d'autres professionnels du soin
- Comment accompagner l'enfant sur les autres lieux de vie (école -crèche, ...)

Quelques pistes évoquées :

- Définir le cadre de nos interventions en classe
- Préciser avant la rentrée de septembre (pour ceux déjà scolarisés) ou dès la rentrée (lors 1ère scolarisation), le temps de scolarisation au regard du besoin global de l'enfant : organisation d'une rencontre entre les professionnels qui accompagnent l'enfant.
- Juger de la pertinence de la scolarisation
- Proposer des interventions au domicile ou sur les lieux de vie pour les enfants accueillis pour la 2ème année au Jardin d'Enfants et/ou pour les enfants accueillis 4 jours /semaine

